ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 96598

Texte de la question

M. Pierre-Louis Fagniez souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la « prostitution organisée » lors de la Coupe du monde de football, qui débutera en Allemagne dans quelques jours. Lors de cette grande manifestation sportive, placée cette année sous le signe de la jeunesse, de nombreuses femmes, parfois mineures, seront mises à la disposition des touristes et les réseaux de proxénètes pourront ainsi agir au grand jour. Pour faciliter ce commerce sexuel à grande échelle, un village de 3 000 mètres carrés et plusieurs lieux de rencontre, équipés de cabines de prestation, seront installés aux abords des douze stades officiels. Aussi, il souhaite qu'il saisisse, dans les plus brefs délais, la Fédération internationale de football association (FIFA), afin de connaître les mesures envisagées pour éviter que l'Europe ne devienne la vitrine internationale du tourisme sexuel.

Texte de la réponse

Le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative mène, depuis 2002, une politique volontariste visant à réaffirmer et à défendre les valeurs du sport liées à l'idéal olympique et aux valeurs de notre République. C'est fidèle à cet humanisme et à ce sens de l'éthique qu'il promeut le modèle d'organisation du sport français qui repose sur l'unité entre le sport amateur et professionnel, sur la complémentarité entre la performance et l'accès du plus grand nombre au sport (notamment des publics en difficulté), enfin sur le respect de la personne humaine. Partageant l'inquiétude de l'honorable parlementaire, le ministre a eu l'occasion d'évoquer cette grave question avec Mme Utta Von Der Leyen, ministre allemande de la famille, des personnes âgées, de la femme et de la jeunesse, lors du sommet franco-allemand tenu à Berlin le 14 mars dernier. Il lui a adressé un courrier faisant suite à cette rencontre. Il a également fait réaliser par les services du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, en partenariat avec la Fédération française de football, la Ligue de Football professionnel et la Coalition contre la traite des femmes dirigée en Europe par Mme Malka Markovich, une campagne de sensibilisation contre la traite des femmes. Un clip intitulé « Ne soyons pas complices » a ainsi été diffusé au stade de France, le 27 mai dernier, à l'occasion du match France-Mexique. Ce spot est en cours de diffusion sur toutes les chaînes de télévision. Cette campagne a pour but d'interpeller tous les acteurs du monde du football : médias, supporters, joueurs et dirigeants. La traite des femmes, cet esclavage des temps modernes, est contraire à l'éthique du sport. Le ministre ne peut admettre que le silence entoure l'existence d'une telle ignominie à l'occasion d'une compétition planétaire. Il est déterminé à rappeler que le sport ne peut « être complice », il en va de notre dignité, de notre conception des valeurs du sport et de notre vision de la condition humaine.

Données clés

Auteur : M. Pierre-Louis Fagniez
Circonscription : Val-de-Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 96598

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE96598

Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6120
Réponse publiée le : 18 juillet 2006, page 7620